



JUSTICE POUR MAGAI, ENFANT CONDAMNÉ À MORT AU SOUDAN DU SUD

Pétition adressée à M. Salva Kiir
Mayardit, Président du Soudan du Sud

À envoyer à

Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

Monsieur le Président,

Au Soudan du Sud, Magai Matiop Ngong n'avait que 15 ans lorsqu'il a été inculpé pour avoir tué accidentellement son cousin puis condamné à mort par pendaison à l'issue d'un procès inéquitable, où il ne lui a pas été permis d'être représenté par un avocat. L'année dernière, Magai a enfin pu déposer un recours contre cette condamnation. Il a une chance de faire changer les choses.

Monsieur le Président de la République, nous vous demandons de :

- commuer la peine de mort prononcée contre Magai Matiop Ngong ;
- vous engager à ce que la peine de mort ne soit jamais prononcée à l'encontre de mineurs au moment des faits ;
- établir un moratoire sur les exécutions au Soudan du Sud.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

*** en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal.** Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

Pétition valide jusqu'au 31 décembre 2019 – proposée par Amnesty International France. Référence SF 19 PA 73